

### Nouvelle vie pour les pavillons des Serves

Ces pavillons ont été construits en quelques mois en 2003 sur la base d'un système modulaire permettant des agrandissements, transformations ou déplacements en tout temps. Ils ont abrité les cinq classes de l'Ecole des Serves jusqu'en 2015. Cette année-là l'Ecole Le Sapay a ouvert ses portes et aujourd'hui, le Plan Localisé de Quartier prévoit une autre affectation pour la parcelle qui abritait l'école et le parc de jeux attenants.

Après étude, le Conseil administratif a proposé de transférer les pavillons des Serves et la place de jeux attenante au Quartier du vélodrome, répondant ainsi à la volonté des autorités communales et à deux motions déposées en ce sens.

Un tel déplacement peut paraître simple, en théorie. Toutefois, les impératifs législatifs - sécurité feu, performances énergétiques - ainsi que l'usage réservé aux futurs locaux, a nécessité d'importantes adaptations. En effet, la création d'un espace-café implique des normes d'hygiène et de fonctionnement strictes. Les incidences financières sont évidemment à la hauteur de l'enjeu, mais les pavillons ainsi transformés sont en excellent état, conformes aux normes actuelles et resteront fonctionnels durant de nombreuses années.

La demande d'autorisation a été déposée en été 2017 et, sans anicroche, le Quartier du Vélodrome disposera d'un nouvel espace de vie associative dès février 2018.



### Le SFC aux Cherpines dès l'automne 2017

Depuis quelques mois le club de football phare du canton, Servette FC, est entré en négociations avec la commune de Plan-les-Ouates. Le Club souhaite pouvoir disposer des installations des Cherpines quelques matins par semaine pour l'entraînement de la 1ère équipe.

Après s'être assurés que les terrains soient disponibles et que leur mise à disposition ne risquait pas de mettre en péril l'entretien et l'excellente qualité de nos espaces de jeux végétalisés, les discussions ont pris une tournure plus concrète avec la rédaction d'une convention, renouvelable d'année en année.

Le PDC se réjouit de l'aboutissement des négociations qui permettra aux footballeurs talentueux de notre canton de

se préparer dans les meilleures conditions possibles et à la Commune de participer à la promotion de jeunes talents sportifs.

Cette collaboration sera temporaire, les nouveaux terrains d'entraînement du SFC au Grand-Saconnex devant être disponibles vers 2020.

### Nouvelles routes L1 - L2: laisserons-nous l'Etat détruire le site de la Bistoquette ?

L'Etat souhaite construire les liaisons L1 -L2 entre la nouvelle jonction autoroutière de la Milice et Veyrier (ancien projet "Voie Cottier"). Il est prévu que le tronçon L1 traverse le site protégé des étangs de la Bistoquette et le bois d'Humilly. Plan-les-Ouates est en désaccord avec ce projet : une telle construction impliquerait la destruction des surfaces de compensation écologiques obtenues lors de la construction de l'autoroute de contournement.

En réponse aux pressions des autorités cantonales, le Conseil Municipal a proposé et organisé une voie novatrice : des réunions "citoyennes" avec des représentants des communes concernées. Ces échanges constructifs ont permis une meilleure compréhension mutuelle, l'émergence de solutions consensuelles et un renforcement de nos positions face à l'Etat.

Artisan essentiel de ces actions, le PDC de Plan-les-Ouates, en accord avec la majorité des conseillers municipaux, demande des garanties solides pour que :

- La voie L1 soit complètement enterrée pour protéger les zones naturelles.
- Les zones à proximité de cette nouvelle route ne soient pas densifiées : l'Etat est en effet tenté de déclasser en terrains constructibles les zones à proximité des infrastructures de transports.
- Le trafic régional soit reporté sur la nouvelle route. Dans le but de diminuer fortement le trafic sur les petites voies environnantes.

Même si, aux yeux de certains, nous pouvons paraître bien désarmés face à l'Etat dans le cas où il déciderait de construire tout de même cette route, nos collègues et nous-mêmes n'abandonnerons pas la partie.



### Éditorial

Les prochains mois vont se caractériser par la campagne électorale en vue des élections pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, prévues le 15 avril - Grand Conseil et 1er tour pour le Conseil d'Etat - et le 6 mai 2018, second tour pour le Conseil d'Etat.

Le PDC de Plan-les-Ouates est fier de présenter une candidate et trois candidats à la députation : Geneviève ARNOLD, actuelle députée ; Jacques BLONDIN, membre et militant ; Xavier MAGNIN, Conseiller administratif ; Patrick WEHRLI, membre et militant. Engagés sur la commune depuis de nombreuses années, ils s'investissent sans compter pour défendre les valeurs PDC.

Les députés sont les porte-parole de notre commune, ils font le lien entre les thématiques communales et cantonales. C'est pourquoi, le 15 avril 2018, nous vous encourageons à aller voter et à soutenir la liste PDC au Grand Conseil ! Nos candidats sont conscients que les défis à relever sont de taille et leur engagement pour Genève est consciencieux et responsable.

La Démocratie Chrétienne a eu l'occasion de démontrer à maintes reprises qu'elle est la solution pour notre commune pour laquelle elle cherche inlassablement à réunir et soutenir les bonnes volontés et les bonnes idées.

Nous recherchons sans relâche le consensus pour faire avancer les idées, nous nous engageons aux côtés des familles, pour l'emploi, pour la justice sociale et pour l'environnement.

Vincent Casares, Président du PDC Plan-les-Ouates



Le PDC Plan-les-Ouates lors des Assises 2017

### Pour un Musée des Enfants à Plan-les-Ouates.

De très nombreuses familles déplorent un manque de loisirs éducatifs dans notre canton. Suite à ce constat, l'Association pour un Musée des Enfants en la région genevoise (AMusEn) a été créée. Elle vise à mettre en place un lieu ludo-pédagogique destiné essentiellement aux 2-12 ans, en s'inspirant des centaines de musées des enfants existant à travers le monde.

Sur une surface d'environ 1'000 m2, une cinquantaine d'activités originales sont prévues sur la thématique de la diversité de la Suisse. L'organisation interactive des lieux permettra aux enfants d'explorer le pays par sa nature, son histoire, les arts, l'économie, la politique, les sciences ou le sport. Sont également envisagés, entre autres, des afterworks, des conférences sur l'enfance et des visites thématiques pour publics spécifiques (seniors, personnes en situation de handicap...). L'AMusEn, qui bénéficie d'un réseau de membres aux compétences variées et complémentaires, recherche actuellement un lieu d'installation, ainsi que les financements nécessaires. Elle prévoit par ailleurs d'associer de nombreux acteurs économiques et culturels à l'élaboration des activités et à la vie du musée.

En regard d'autres lieux culturels, un tel musée s'avère relativement peu onéreux tout en étant multiculturel. Il permet en effet d'attirer des publics peu enclins à visiter les musées traditionnels. Soutenu par de nombreuses personnalités (Zep, Henri Dès...), ce projet représente ainsi une magnifique opportunité, pour une commune, de créer un endroit unique, un lieu phare de rencontres, d'apprentissage et de jeu pour les familles de la région, les écoles et les touristes.

Ce projet, novateur dans notre Canton, nous a immédiatement intéressés. Il correspond totalement à la sensibilité de notre Parti et de notre Commune pour les enfants et les familles. Il pourrait trouver sa place aux Cherpines dans les surfaces destinées aux sports aux loisirs et à la culture. Sous l'impulsion de notre magistrat, ce projet a déjà été présenté en commission et il a reçu le feu vert pour la poursuite des démarches. Nous en sommes très contents.

Plus d'informations sur [www.amusen.ch](http://www.amusen.ch)

### Nos priorités politiques :

- Un renforcement de notre politique en faveur de la jeunesse
- Une urbanisation maîtrisée et réellement négociée avec l'Etat
- Des logements adaptés aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées ou à mobilité réduite
- Une économie forte faisant des ponts avec la formation et respectant l'environnement



**Suite à l'échec en votation populaire de RIE III, un groupe de pilotage, chargé d'élaborer une nouvelle loi fédérale, a été mis sur pied par la Confédération. Vous avez été désigné par vos homologues suisses pour en faire partie avec trois collègues alémaniques. Le Conseil fédéral a présenté en septembre son nouveau projet. Quel sont les changements principaux, notamment pour les communes?**

Cette nomination au "cœur du réacteur" était une précieuse opportunité pour défendre les intérêts genevois et faire en sorte que le projet fédéral soit plus équilibré. L'avant-projet de loi, présenté mi-septembre par le Conseil fédéral, se rapproche ainsi fortement des options qui avaient été prises par le Conseil d'Etat genevois. Il renonce aux déductions qui avaient été contestées durant la campagne de votation. Il prend aussi mieux en compte l'impact de la réforme sur les finances des villes et des communes. C'est un élément important. On se rappelle que les communes, notamment alémaniques, avaient pesé de tout leur poids dans le refus de la RIE III. Elles estimaient que leurs voix n'avaient pas été entendues par leurs gouvernements cantonaux. Le nouveau projet corrige cet élément : un article prévoit explicitement de tenir compte des impacts de la réforme sur les communes. A Genève, cet élément est déjà intégré dans le projet cantonal puisque le Conseil d'Etat a prévu de rétrocéder aux communes 20% des compensations financières que la Confédération lui versera. L'Association des communes genevoises (ACG) s'était ainsi déclarée favorable au paquet genevois.

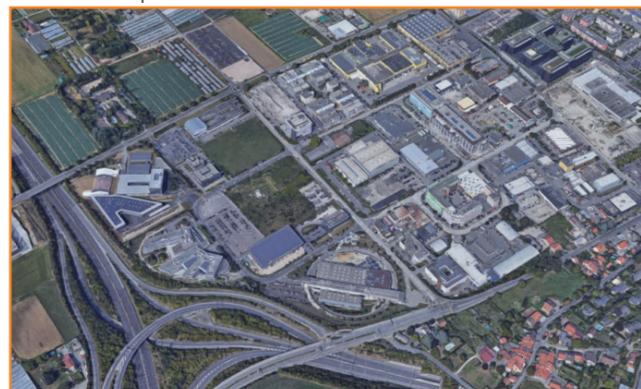
**Plus concrètement, quelle est la stratégie du Conseil d'Etat genevois pour la suite des opérations ?**

La stratégie du Conseil d'Etat ne change pas. Le nouveau projet fédéral, actuellement en consultation, est totalement compatible avec notre stratégie de mise en oeuvre cantonale. Cela permettra de redémarrer prochainement les travaux qui avaient été suspendus au sein de la commission fiscale du Grand Conseil. C'est important d'avancer à un rythme soutenu pour répondre aux préoccupations des entreprises. Le Conseil d'Etat vise en priorité à maintenir les entreprises et les emplois sur notre territoire et à préserver la cohésion sociale. PF17 répond aux nouvelles normes fiscales que la Suisse s'est engagée à appliquer. Les statuts fiscaux, contestés à l'international, doivent être supprimés. Il s'agit d'unifier l'imposition des entreprises, partagée jusqu'à présent à Genève entre celles dites à statut (multinationales), taxées à 11,6% en moyenne, et les sociétés ordinaires (PME locales), taxées à 24,2%. Cette réforme est donc non seulement nécessaire mais elle est également souhaitable puisqu'elle introduira plus de justice fiscale entre les entreprises. Le Conseil d'Etat propose de fixer le nouveau taux d'imposition unique sur le bénéfice des sociétés à 13,49%. L'objectif est de rester concurrentiel sur le plan international et d'être cohérent sur le plan régional : compte tenu de l'existence à Genève de

charges spécifiques telles que la taxe professionnelle communale, ce taux est à peu près équivalent à celui que prévoit d'introduire le canton de Vaud (13,79%). Le projet global devrait permettre de conserver sur notre territoire les sociétés à statuts qui représentent 22'000 emplois directs et 61'000 emplois directs, indirects et induits. C'est notre priorité.

**Les communes genevoises sont-elles toutes concernées de la même manière par cette réforme ? Quid de Plan-les-Ouates ?**

Non. L'impact de la réforme touche inégalement les communes en fonction de leur tissu économique. Plan-les-Ouates, au même titre que Perly ou Satigny, est une commune particulièrement concernée par cette réforme en raison de la présence de nombreuses sociétés ordinaires son territoire qui devraient voir leur taux d'imposition passer de 24,2% à 13,49%. D'après nos projections, cinq communes genevoises subiraient un manque à gagner se situant au-delà de 10% des recettes fiscales communales totales. Plan-les-Ouates en fait partie. A l'opposé, une commune comme Vandoeuvres n'est quasiment pas impactée. Enfin, la commune du Grand-Saconnex serait bénéficiaire de cette réforme car elle abrite des entreprises auxiliaires qui verront leur imposition augmenter avec la mise en oeuvre de la réforme. Il faut toutefois relativiser cet impact pour les communes. Si l'on prend le résultat de fonctionnement moyen des 45 communes genevoises de 2006 à 2015, on s'aperçoit qu'elles ont un total d'excédents de revenus de 157 millions de francs environ. Quant au manque à gagner net fiscal pour les communes genevoises liés à la réforme de l'imposition des entreprises, il s'élève à 91 millions de francs. Pour la grande majorité des communes, si elles continuent sur leur lancée, le résultat de fonctionnement devrait donc absorber la perte liée à PF 17.



Mais pour Plan-les-Ouates, c'est vrai, cette réforme aura des conséquences importantes sur ses recettes fiscales, du moins temporairement. Il est toutefois préférable de conserver les emplois et de voir les recettes fiscales baisser provisoirement, plutôt que de perdre indéfiniment des milliers d'emplois et les recettes fiscales qui vont avec.

**La baisse du taux d'imposition impliquera un manque à gagner de l'ordre de 350 millions pour le canton et de 90 millions pour les communes.**

**Plan-les-Ouates invente la mobilité de demain**

A l'aube de la création du quartier des Cherpines mais également avec une zone industrielle qui compte 10'000 emplois aujourd'hui et dont on prévoit une augmentation de 5'000 emplois supplémentaires à un horizon de trois à cinq ans, la mobilité est incontestablement un des enjeux majeurs auquel sont confrontés les citoyens et les autorités de notre commune.

Fort de cette réalité et avec le soutien du groupe PLR, notre section a déposé récemment au Conseil Municipal qui l'a acceptée à l'unanimité une motion visant à développer de nouveaux types de mobilité concernant en particulier les courtes distances.

Par cette démarche, le PDC souhaite soutenir un projet en cours de réflexion dont l'objectif est d'implanter une solution de mobilité collective autonome sur demande au sein et autour de la ZIPLO.



Navettes autonomes en test à Paris Défense - Image RTL

Derrière ce concept se cache en réalité un projet particulièrement innovant qui consiste à recourir dans un premier temps à des navettes autonomes d'une douzaine de passagers qui pourraient être commandées directement par les usagers au moyen d'une application pour téléphones mobiles (smartphones) qui leur permettrait d'indiquer d'où ils partent et où ils veulent aller. Sur la base des demandes des usagers, le trajet des navettes serait calculé et configuré en temps réel.

Une telle solution engendre donc une nouvelle façon de « consommer » la mobilité en conjuguant les pratiques individuelles et collectives.

Par son soutien à un projet aussi ambitieux, le PDC montre sa prise en compte des enjeux communaux mais également sa volonté d'appréhender de nouvelles solutions innovantes permettant d'apporter une réelle valeur ajoutée aux citoyennes et citoyens de Plan-les-Ouates mais également à toutes celles et ceux qui y travaillent.